

Arrachement traumatique de la poulie de l'oblique supérieur droit : à propos d'un cas

M. SANTALLIER(1), B. LAURE(2), D. BELLICAUD(1), P-J. PISELLA(1), S. ARSENE(1)

SERVICE D'OPHTALMOLOGIE(1) ET SERVICE DE MAXILLO-FACIAL(2)
(TOURS)

Introduction : L'arrachement de la poulie de l'oblique supérieur entraîne un déséquilibre oculomoteur sévère. Quelle en est l'évolution ? A propos d'un cas.

Sujet et méthode : Nous présentons le dossier d'un jeune homme qui a subi un arrachement traumatique de la poulie de l'oblique supérieur droit ayant nécessité une suture pour plaie cutanée. Son bilan orthoptique montrait une atteinte des obliques homolatéraux tant à l'examen sous écran, qu'au Hess Weiss, qu'à la déviométrie et à la paroi de Harms. Une IRM a été réalisée objectivant l'arrachement de la poulie. L'avis d'un chirurgien maxillo-facial a été sollicité et la décision d'une intervention chirurgicale sur la poulie a été posée.

Résultats : L'exploration chirurgicale du traumatisme a montré que l'oblique supérieur avait été pris dans la suture cutanée. La poulie a été retrouvée adhérente au muscle. Elle n'a donc pu être réinsérée. Le muscle a été libéré de la suture. Le bilan post opératoire donnait le tableau d'une paralysie de l'oblique supérieur.

Discussion : Dans la littérature, il n'est pas retrouvé de cas de réinsertion chirurgicale de la poulie. Cette réinsertion est effectivement difficile à envisager sur un site déjà abîmé. Toutefois, l'exploration a permis de libérer le muscle.

Conclusion : L'exploration chirurgicale n'a pas permis la réinsertion de la poulie mais la libération du muscle oblique supérieur.